

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 19/03/2024
Date d'affichage 28/03/2024
Nombre de conseillers : En exercice.....23 Présents.....16 Votants.....21
Réf : 2024-017 Objet : Subventions aux associations 2024 Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 02/04/2024 et qu'elle a été rendue exécutoire le 02/04/2024 Le Maire, A. MOMON

Le vingt huit mars deux mille vingt-quatre à vingt heures trente,

Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.

Etaient présents(es) : Alain MOMON, Daniel DESSOGNE, Brigitte GOUYON, Clément ROCU, Olivier BEUDAERT, Daniel PIGNOT, Eric SAINT SEBASTIEN, Elisabeth FRONTIN, Bernadette CAPDEVILLE, Michel DOYEN, Josiane PACHOLSKI,
Nicolas POUZET, Régine BRIOIS-BRAUN, Pascale PALARD, Valérie BOCQUEL et Nassima VIGUIER
formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés avec procuration :

Geneviève DARGNAT pouvoir à Josiane PACHOLSKI
Hermann TYNDAL pouvoir à Bernadette CAPDEVILLE
Maud THOURY pouvoir à Daniel DESSOGNE
Alain GUYONNET pouvoir à Michel DOYEN
Sébastien DERREUMAUX à Clément ROCU

Absent(s) :

Sébastien PELLERIN et Gerty EMBOULÉ

Secrétaire de séance : Valérie BOCQUEL

Réf : 2024-017- Subventions aux associations 2024

Entendu Olivier BEUDAERT, Conseiller délégué à la vie associative,

- PRESENTER les différentes demandes de subvention de chaque association pour l'année 2024,
- DEMANDER au Conseil municipal de délibérer sur le montant alloué aux différentes associations. :

Associations Service vie associative	Demande 2024	Proposition du conseil	Elu se retirant du vote (Membre bureau ou adhérent asso)	Vote
Anciens Combattants	600 €	600 €	E. SAINT-SEBASTIEN	POUR à la majorité
Club d'Anglais pour Tous	1 200 €	1 200 €	G. DARGNAT / A. MOMON	POUR à la majorité
ASEGALE	4 167 €	1 000 €		POUR à l'unanimité
Chasse	500 €	500 €		1 CONTRE (V. BOCQUEL) 15 POUR
Club du temps Libre	5 600 €	3 500 €	B. GOUYON	POUR à la majorité
Club Multimédia	600 €	600 €		POUR à l'unanimité
Comité de Jumelage	6 000 €	6 000€	B. CAPDEVILLE / J. PACHOLSKI / A. MOMON /E. SAINT SEBASTIEN	2 Abstentions (V. BOCQUEL / P. PALARD) 14 POUR
FCPE	600 €	600 €		POUR à l'unanimité
ESVC	14 300 €	14 300€	O. BEUDAERT / D. PIGNOT / V. BOCQUEL / P. PALARD	1 CONTRE (N. POUZET) 1 Abstention (N. VIGUIER)
Le Panorama	3 000 €	3 000 €		POUR à l'unanimité
Le Panorama pour le CCA	5 500 €	5 500 €		POUR à l'unanimité
JSP Champagne	500 €	500 €		POUR à l'unanimité
Le Panier Chantant	800 €	800 €	R. BRAUN	POUR à la majorité
Les Archers des 7 moulins	600 €	600 €		1 Abstention (C.ROCU) 15 POUR
Scrapbooking	1 100 €	1 100 €		POUR à l'unanimité
Tennis Club	450 €	450 €		POUR à l'unanimité
Les Majorettes	1 700 €	1 700 €		POUR à l'unanimité
Vernou la Scène	6 500 €	6 500 €	J. PACHOLSKI / B. GOUYON / A. MOMON /E. SAINT SEBASTIEN	1 CONTRE (E. FRONTIN) 3 Abstentions (P.PALARD/V.BOCQUEL/O.BEUDAERT)
La Plume Vernoucelloise	3 000 €	3 000 €	P. PALARD / E. FRONTIN	POUR à la majorité

Les Petits Félines de Vernou	800 €	800 €		1 CONTRE (N. VIGUIER) 1 Abstention (E. FRONTIN)
Volley Plus Haut	2 000 €	1 200 €		1 CONTRE (V.BOCQUEL) 1 Abstention (E.FRONTIN)
AQUATEAM	1 460 €	1 460 €	P. PALARD	2 CONTRE (N.VIGUIER/N.POUZET) 3 Abstentions (D.PIGNOT/C.ROCU/S.DERREUMAUX)
Vivons en Fête	11 500 €	0 €	J. PACHOLSKI / B. GOUYON / E. FRONTIN/ A. MOMON / E. SAINT SEBASTIEN	Le dossier n'étant pas complet, l'attribution de cette subvention est reportée au prochain Conseil municipal
Montant total alloué	72 477.00 €	54 910.00€		
Enveloppe pour subventions diverses	2 523.00 €	20 090.00 €		
MONTANT TOTAL au compte 6574	75 000.00 €	75 000.00 €		

Après débat, le Conseil municipal a délibéré sur le montant alloué à chaque association, soit un montant total au compte 6574 de 75 000 €.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 28 mars 2024

Le Maire, Alain MOMON



Secrétaire de séance : Valérie BOCQUEL

